

GEVRIER

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ



Bimestriel
Août 2005
Numéro **189**

Sommaire

- 3 DECISIONS DU
CONSEIL COMMUNAL
Conseil Communal du
26 avril 2005 et du 24 mai 2005
- 5 COMMUNIQUÉS DU
COLLÈGE ÉCHEVINAL
Avis à la population
Prochains Bulletins Communaux
Police locale
Service prévention
- 6 SOCIAL
Permanence de Monsieur
STRUELENS, Président du CPAS
Maisons sociales
Centre public d'aide sociale
Noces d'Or
P.P.P.
Carnet rose
Place aux enfants
- 9 ENSEIGNEMENT
Enseignement communal de Gerpinnes
- 10 NATURE ET ENVIRONNEMENT
Collectes
Le Magnolia
Un réseau de voies vertes à Gerpinnes
Plan Intercommunal de Mobilité
- 12 CULTURE
Centre culturel
Les Echos du GAL
Focus sur le projet paysage
Saison des marches
folkloriques 2005
Bibliothèque communale
Les Riboteurs
Café Littéraire
Livres de Citoyens de l'entité
de Gerpinnes
- 14 FESTIVITES
Confrérie Saint-Hubert
de Villers-Poterie
El Rigodon d'Augèze
- 15 SPORT
Stages 2005
AdoSports
Tennis de table de Loverval
Challenge du Député-Bourgmestre
9^{ème} Trophée Commune Sportive
Parrainage Gerpi-Wing
RCIT Ecole de tennis de Loverval
- 16 FOLKLORE
Corps d'office

Décision du Conseil communal

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 AVRIL 2005

Conséquences de la réforme du Code Pénal - Présentation par le Chef de Zone
Assisté de Madame Emmanuelle GUISET, Juriste au Parquet de Charleroi, Monsieur Alain BAL, Chef de Zone, présente au Conseil communal les conséquences de l'entrée en vigueur depuis le 1^{er} avril 2005 de la loi du 17 juin 2004 relative aux sanctions administratives communales.

INTERPELLATION DU PUBLIC

Objet : Nouvelles constructions à Loverval – Allées des Lacs et du Grand Cheniat
Exposé du demandeur

Comment justifiez-vous cet étrange revirement ?

Pourquoi avez-vous voulu le manque de concertation à propos du nouveau projet alors même que vous ne pouviez ignorer l'intérêt porté par les riverains à ce sujet ?

Pourquoi avoir laissé abattre bien plus d'arbres que nécessaire mettant ainsi une partie du quartier à la merci des vents d'est et surtout des bruits de la R3 ?

Quelles sont les relations privilégiées qui existent entre le Collège et les initiateurs de nouveau projet ?

Réponse du Collège échevinal par Monsieur Eric BEAUCLAIRE, Echevin de l'Urbanisme
Historique des dossiers :

■ 1999/183 introduit le 08/10/1999

Objet : construction de 2 immeubles identiques comprenant **14 appartements**. Hauteur du faite : **16,95m**

■ 2002/166 introduit le 05/12/2002

Objet : construction de **3 habitations unifamiliales**

Pas dérogatoire au PCA

Projet qui respecte le relief du sol et le contexte bâti en veillant à ne boucher aucune vue et à ne déboiser que le strict minimum

CE du 22/01/2003 : délivrance du **permis**.

■ 2004/007 introduit le 13/01/2004

Objet : construire 3 bâtiments comprenant chacun **2 logements** (permis modificatif de celui obtenu le 22/01/2003)

Pas de dérogation au PCA

Une division horizontale des bâtiments est faite pour obtenir 2 logements plus petits par construction

CE du 11/02/2004 : **permis**.

Procès-verbal – Lecture des décisions de la séance précédente

Après lecture des décisions prises lors de la séance précédente, le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mars 2005.

Le Conseil communal, par 13 voix pour et 8 abstentions émet un avis favorable sur le projet d'arrêté ministériel proposant de limiter la vitesse maximale autorisée sur la route n° N 574 de la BK 0 à la BK 4,689.

Le Conseil communal, décide d'accorder aux établissements scolaires de l'enseignement libre de l'entité une participation financière dans l'accueil et la surveillance des élèves.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité la délibération du 16 décembre 2004 par laquelle le Conseil de l'Aide sociale modifie l'article 46 du Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de vendre un terrain à Gerpinnes rue Tour Octavienne.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide d'acquérir une chapelle sis à Acoz, rue Dessus du Bois, 1, cadastrée section B n° 367 N pour un are vingt centiares pour le prix symbolique d'un euro.

Le Conseil approuve par 12 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions la convention de bail emphytéotique relative au bien sis à Gerpinnes, rue Albert Bernard, n° 13, à consentir par l'ICDI à la Commune de Gerpinnes pour un terme de 27 ans moyennant une redevance annuelle de deux cent cinquante euros.

INROMA
édition

Ce bulletin est réalisé par
Edition INROMA scrl

Rue de Valenciennes 10 - 1300 Wavre

Tel : 071/71.32.91
Fax : 071/71.15.76
E-mail : info@inroma.be

Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478.42.61.81

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de relouer à partir du 1^{er} février 2005 en commun avec les communes voisines de Fosses-la-Ville et Mettet le droit de chasse pour une période de neuf années, pour un montant de quinze mille euros.

Le Conseil communal, par 20 voix pour et 1 abstention, arrête :
Il est établi, pour les exercices d'imposition 2005 et 2006, une taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de fixer comme suit la composition du Conseil Consultatif de la Jeunesse :

NOM - PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE
PAVAN Jessika	Rue du Ry de Paireux, 12 LAUSPRELLE	1 octobre 1987
LECLERCQ Romain	Cité Hector Pouleur, 96 ACQZ	17 octobre 1987
BIALIK Floriane	Rue de la Raguette, 4a ACQZ	7 mars 1988
KINIF Anthony	Rue de Châtelet, 75 VILLERS-POTERIE	19 mai 1988
BORNIET Mélanie	Rue Ry de Saint Ry, 27 LOVERVAL	20 juin 1988
STAINIER Benjamin	Rue de la Figotterie, 24 VILLERS-POTERIE	21 octobre 1988
CHRISTIAENS Amélie	Place de Villers, 17 VILLERS-POTERIE	28 octobre 1988
MARCHAL Marcelin	Rue du Moulin, 3 GERPINNES	31 janvier 1989
VIVIER Laurent	Rue du Blanc Tri, 11 GOUGNIES	30 avril 1989
BARTHELEMY Quentin	Rue du Blanc Tri, 16 GOUGNIES	12 mai 1989
MONNOYER Gauthier	Rue de l'Escuchau, 2 GOUGNIES	25 juin 1989
NICOLAS Justine	Rue du Morialet, 19a HYMIEE	7 août 1989
FAUVERGENNE Mélodie	Cité Hector Pouleur, 96 ACQZ	21 octobre 1989
RENOU Kelly	Allée Chanteclair, 5 GERPINNES-FLACHES	28 janvier 1990
BALSAT Thomas	Rue des Flaches, 73 GERPINNES-FLACHES	21 octobre 1990
DOZSA Jennifer	Cité Hector Pouleur, 28 ACQZ	7 décembre 1990

Le Conseil communal, à l'unanimité décide qu'il sera passé des marchés pour l'acquisition de mobilier de bureau pour les services administratifs, de mobilier pour le service du tourisme, l'acquisition d'outillages pour le service des travaux, de mobilier scolaire, de matériel sportif pour les écoles, de matériel informatique pour les services administratifs et de l'urbanisme, des travaux de maintenance extraordinaire aux bâtiments scolaires selon les nécessités constatées.

Le Receveur présente le compte communal de l'exercice 2003 et répond aux diverses questions posées par les Conseillers. Monsieur ANTOINE donne connaissance des remarques formulées par son groupe et qui justifient l'abstention des membres CDH sur le vote de ce document sans mettre en cause le travail des fonctionnaires. Le compte communal de l'exercice 2003 est ensuite approuvé par 13 voix pour et 8 abstentions aux montants suivants :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	11.317.535,73	3.528.372,64
- Non-valeurs	112.537,13	94.013,35
= Droits constatés net	11.204.998,60	3.434.359,29
- Engagements	9.758.814,64	2.340.731,19
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.446.183,96	1.093.628,10
Droits constatés	11.317.535,73	3.528.372,64
- Non-valeurs	112.537,13	94.013,35
= Droits constatés net	11.204.998,60	3.434.359,29
- Imputations	9.758.004,91	1.004.036,59
= Résultat comptable de l'exercice	1.446.993,69	2.430.322,70
Engagements	9.758.814,64	2.340.731,19
- Imputations	9.758.004,91	1.004.036,59
= Engagements à reporter de l'exercice	809,73	1.336.694,60

Le Conseil communal observe une minute de silence à la mémoire de Monsieur Claude MAROIT, ancien Président du Conseil de l'Aide Sociale, décédé le 25 mars 2005.

Le Conseil communal, siégeant à huis clos, à l'unanimité décide d'accorder un congé pour motif impérieux d'ordre familial à temps plein à Madame ARCHAMBEAU Marie-Paule, institutrice maternelle.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 MAI 2005

Après lecture des décisions prises lors de la séance précédente, le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 avril 2005.

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin à ACQZ, aux montants suivants :

Total des recettes	=	10.635,88
Total des dépenses	=	9.187,43
Excédent	=	1.448,45

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Michel de Gerpinnes, aux montants suivants :

Total des recettes	=	60.406,64
Total des dépenses	=	59.131,31
Excédent	=	1.275,33

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Remi de Gougny, aux montants suivants :

Total des recettes	=	13.328,80
Total des dépenses	=	10.400,17
Excédent	=	2.928,63

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Nicolas de Joncret, aux montants suivants :

Total des recettes	=	10.898,44
Total des dépenses	=	8.260,92
Excédent	=	2.637,52

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Léon de Lausprelle, aux montants suivants :

Total des recettes	=	10.893,16
Total des dépenses	=	8.000,59
Excédent	=	2.892,57

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Saint Hubert de Loverval, aux montants suivants :

Total des recettes	=	24.714,66
Total des dépenses	=	23.360,57
Excédent	=	1.354,09

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2004 de la Fabrique d'Eglise Sainte Radegonde de Villers-Poterie, aux montants suivants :

Total des recettes	= 13.090,21
Total des dépenses	= 11.752,61
Excédent	= 1.337,60

Le Conseil communal, décide de souscrire 1353 parts sociales dans le capital du Service Distributeur de la DR de Charleroi en vue de financer les travaux d'extension Avenue Reine Astrid pour l'alimentation en eau de 26 maisons

Le Conseil communal, à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable sur le projet d'arrêté ministériel proposant de créer deux passages pour piétons sur la route n° 975 dénommée « Rue de Moncheret » à Acoz, face au n° 44 et face au n° 7

Le Conseil communal, à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable sur le projet d'arrêté ministériel proposant de créer trois passages pour piétons sur la route n° 573 dénommée « Rues de Châtelet et de Dinant » à Gougny, aux abords du carrefour avec la rue de la Briqueterie, face au n° 24 de la rue de Châtelet et face au n° 12 de la rue de Dinant.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le contenu des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Intercommunales IGH, IDEG, INATEL, IDEFIN et ICDI.

L'organisation des concerts les 22 et 23 avril 2005 dans l'église St Michel a dégagé un excédent de 1.934 €. Sur proposition du Collège échevinal, l'aide financière de la commune en faveur des sinistrés du SRI LANKA est portée à 2.500 €. Compte tenu du retrait de l'armée belge de ce pays depuis le 12 mai, il y a lieu de faire parvenir ce don par un autre relais que celui prévu via le 2^{ème} WING de Florennes. Toute proposition à cet égard est la bienvenue.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide qu'il sera passé divers marchés pour l'acquisition de matériels d'équipement urbain.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de vendre un terrain à Gerpinnes rue de l'Astia.

Le Conseil communal prend connaissance des propositions formulées par le Président du CPAS sur la dénomination à donner à la nouvelle voirie d'accès aux logements sociaux en construction à Gerpinnes-Flaches.

Compte tenu de la toponymie des lieux et de la configuration de l'implantation des constructions, le Conseil communal porte son choix, à l'unanimité, sur la dénomination « Courtil MARCHAND ».

Le Conseil communal, à l'unanimité décide d'organiser un examen de promotion au grade de chef de bureau technique vacant au sein du service des travaux. Cet emploi est accessible aux agents statutaires titulaires des échelles D7, D8, D9 ou D10.

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve le projet de promesse de vente établi par le comité d'acquisition et en conséquence d'acquérir pour cause d'utilité publique, le site industriel à Gougny, pour le prix de 175.000 €.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide :

- Monsieur Frédéric MOTTET, est désigné en qualité d'agent contractuel au grade d'employé d'administration responsable du réseau informatique, à temps plein, à partir du 1^{er} juin 2005, pour une durée indéterminée.
- Monsieur François D'HAUWE, est désigné en qualité d'agent contractuel dans le cadre des Aides à la Promotion de l'Emploi au grade d'employé d'administration, à temps plein, au Centre culturel de Gerpinnes, à partir du 1^{er} mai 2005, pour une durée indéterminée.
- Madame Andrée ALPHA, est désignée en qualité d'agent contractuel dans le cadre des Aides à la Promotion de l'Emploi à la fonction de nettoyeuse des locaux communaux de Loverval, à temps partiel, à partir du 1^{er} juin 2005, pour une durée indéterminée.

Le Conseil procède à l'unanimité à la désignation des agents suivants :

- A. Valérie ROSSOMME en qualité d'institutrice maternelle à l'école de Lausprelle du 25.04.2005 au 30.06.2005.
- B. Véronique WUYTS en qualité d'institutrice maternelle à l'école de Lausprelle à partir du 26.04.2005.
- C. Kathleen MINON en qualité d'institutrice maternelle à l'école d'Hymie du 25.04.2005 au 30.05.2005.
- D. Laetitia PIERRE en qualité d'institutrice primaire à l'école d'Hymie du 29.04.2005 au 30.06.2005.
- E. Françoise COULTEAUX en qualité d'institutrice primaire à l'école de Lausprelle du 06.05.2005 au 21.05.2005.

Le Conseil procède aux nominations à titre définitif des agents suivants :

- A. Madame Céline HOSPEL est nommée en qualité d'institutrice primaire à titre définitif à partir du 1^{er} avril 2005.
- B. Madame Danièle DECHEFF est nommée en qualité d'institutrice maternelle à titre définitif à partir du 1^{er} avril 2005.

Communiqué du Collège échevinal

AVIS A LA POPULATION

HORAIRE D'ÉTÉ

Ouverture des bureaux jusqu'au 31.08.2005

Tous les services administratifs les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

Population, Etat-civil, Police administrative, Passeports, Urbanisme, Permis de conduire, le mercredi de 13h30 à 19h00

Permanence Etat-civil le samedi de 10h00 à 12h00.

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

PARUTIONS 2005	DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES
3 octobre 2005	29 août 2005

POLICE

Police Locale - ZP 5338 GERMINALT
1, Rue de Stoupré - 6530 THUIN

Chef de Zone : Monsieur le Commissaire Divisionnaire Alain BAL
Secrétariat du Chef de Zone : Cindy LEMOINE
☎ 071/59.97.21 - Fax 071/59.97.27

Officier Ressources Humaines – Ressources Matérielles –
Ressources Finances :
Monsieur le Commissaire Roch SAINT-PAUL ☎ 071/59.97.22

Officier Judiciaire
Monsieur le Commissaire Jean-Claude SEGERS ☎ 071/59.97.18
- Service Enquête et Recherches (SER)
Inspecteur Principal Jean-Pierre FORRET ☎ 071/59.76.65
Inspecteur Principal Michel COULON ☎ 071/59.76.67
Inspecteur Principal Raphaël CROMHEEKE ☎ 071/59.76.63
- Service d'Assistance aux Victimes (SAV)
Catherine ROMAIN ☎ 071/59.97.72

Coordination Carrefour Information Zonale (CCIZ)

Monsieur le Commissaire Daniel DELBAER

☎ 071/59.97.26 - Fax 071/59.00.22

Officier de Police Administrative (Circulation, Transfert détenus, Service d'ordre, Roulage, Plan Communal d'Urgence et d'Intervention ou Plan Catastrophe)

Monsieur le Commissaire Jean WAUTHELET

☎ 071/59.76.60 - Fax 071/59.76.69

INTERVENTION ZONALE - Service 24 heures/24

☎ 071/236 395 ou ☎ 101

Zone EST - Responsable : Monsieur le Commissaire

Eric LEPOIVRE - ☎ 071/59.97.53 - Fax 071/59.00.22

POSTE DE GERPINNES

(Rue Albert Dancart, 15a, 6280 GERPINNES)

Proximité : Service Accueil

Du lundi au vendredi, de 08 à 12 heures et de 13 à 17 heures

☎ 071/50.10.12 - Fax 071/50.52.70

Coordinateur des inspecteurs de quartier

Inspecteur Principal Marc LACOUR - ☎ 071/50.10.12

SERVICE PREVENTION

En Région wallonne, le vol dans les habitations figure parmi les cinq formes de criminalité les plus importantes.

Ce type de vol représente pour la victime, une catastrophe qui ne peut s'exprimer qu'en termes financiers. Les victimes considèrent le vol comme l'une des formes de criminalité les plus traumatisantes.

Il ressort de certaines analyses que les cambrioleurs repèrent une maison en fonction de son accessibilité, mais également en fonction du moment et de son environnement. Les cambrioleurs recherchent une

habitation dont les occupants sont absents, mais également celles où le contrôle social est peu important, voir inexistant. Le terme de contrôle social voulant dire, contrôle d'un lieu par les habitants.

L'une des priorités de la Zone Germinal est la lutte contre ce phénomène. Des mesures ont été prises afin de maîtriser et réduire le nombre de ces vols. A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Diminution du temps d'intervention dans toute la mesure du possible.
- Orientation des patrouilles vers les secteurs à risques, avec une prédilection pour certaines périodes de l'année. Le but étant d'augmenter la présence sur le terrain et d'empêcher les auteurs de passer à l'acte.
- Mise en place du service « Police veille » lors des départs en vacances. Les policiers exercent une surveillance particulière de votre maison pour autant que vous en fassiez la déclaration.

Il est clair qu'il n'est pas possible de mettre un policier à côté de chaque maison. Pour arriver à des résultats, la participation active de la population est incontournable. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur le fait que les habitants de la zone doivent prendre un minimum de précautions pour protéger leur habitation. Un service prévention existe au sein de la zone et est à disposition de toute personne intéressée.

De plus, nous avons eu le plaisir de constater que le civisme et la rapidité de réaction de certains habitants de notre zone, nous ont permis d'arrêter des suspects et de restituer directement les objets volés à leur propriétaire.

Si, d'une manière générale et plus particulièrement la nuit, vous apercevez, circulant dans votre quartier, un véhicule ou des personnes qui vous sont inconnues, il ne faut surtout pas hésiter à contacter la police afin que l'on puisse rapidement les contrôler. (101)

A plusieurs reprises, nous aurions pu arrêter des suspects si les témoins n'avaient pas attendu le lendemain pour se manifester.

Combattre le vol est l'affaire de tous. Si votre habitation faisait l'objet d'un vol, vous seriez heureux de voir arriver rapidement la police grâce à un témoin bienveillant.

Social

PERMANENCE

M^r Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures.

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur QUAIRIAUX se font les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois.

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE

NOUVEAU SERVICE A LA POPULATION

Les habitants de Gerpinnes disposant d'un compteur à budget peu-vent – à partir du 1^{er} août 2005 – recharger leur carte à puce au CPAS de Gerpinnes, uniquement avec leur carte bancaire et selon l'horaire suivant :

- ✓ Chaque 1^{er} mardi du mois de 13H00 à 19H00.
- ✓ Chaque 3^{ème} mardi du mois de 8H00 à 12H00.

MÉDIATION DE DETTES

Budget équilibré



Dans le cadre d'une convention signée avec le CPAS d'Aiseau-Prezles, le CPAS de Gerpinnes a mis en place un service de médiation de dettes, et ce, depuis le 2 février 2005.

Crédits



Si vous êtes confrontés à des problèmes financiers (difficultés de paiement, endettement,...), n'hésitez pas à nous contacter.

Ce service vous est accessible tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois. Les prochaines consultations auront lieu les 3 et 17 août 2005, 7 et 21 septembre 2005, 5 et 19 octobre 2005, 9 et 16 novembre 2005.

Pour mieux répondre à vos attentes, nous vous invitons à prendre contact au préalable avec le CPAS de Gerpinnes au 071/50.29.11

LE CPAS DE GERPINNES

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus. Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu les 6 septembre 2005, 4 octobre 2005, 8 novembre 2005, 6 décembre 2005 de 17 à 19 h 00.

Les consultations sont suspendues pendant les mois de juillet et août. Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

CONSULTATIONS INFORMATIQUES

Vous cherchez un emploi, une formation, un logement, une réponse

à une question d'ordre social : Le C.P.A.S. de Gerpinnes met à votre disposition un ordinateur, connecté sur le réseau INTERNET. Un membre du personnel vous assistera dans la consultation. Cet ordinateur est accessible GRATUITEMENT le jeudi de 8 à 16 heures. Afin que chaque personne bénéficie d'une aide, il vous est demandé de contacter le C.P.A.S. afin de fixer rendez-vous. (Tél. 071/50.29.11)

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ; Vous souhaitez une activité à domicile ; Vous aimez vous occuper des enfants ? Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?

Vous bénéficierez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 15,47 euros par enfant et jour de garde qui sont immunisés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ...INTERESSEE ?

Contact : Madame Nelly MOULU, responsable du service – 071/27.67.47 (numéro direct) ou 071/50.29.11 – Permanence le lundi de 9 à 10 heures et le jeudi de 9 à 12 heures.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpinnes, rue des Ecoles 31 à 6280 ACOZ.

RAPPEL DES PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

- o Madame RAPS : Le lundi après-midi.
- o Madame DUPONT : Le mercredi matin.
- o Madame TAVERNE : Le mercredi matin et le jeudi matin.
- o Mademoiselle LEGROS : Le mardi après-midi et le vendredi matin.
- o Mademoiselle MACORIG : Le lundi après-midi et le jeudi matin.
- o Madame LABILLOY : Le mardi après-midi et le vendredi matin.

En dehors de ces permanences et en cas d'urgence, veuillez contacter le CPAS par téléphone au 071/50.29.11 afin de solliciter un rendez-vous.

LES NOCES DE PLATINE, DE BRILLANT, DE DIAMANT ET D'OR

Elles seront célébrées le dimanche 25 septembre 2005. Une messe sera chantée à 10 h 30 en l'église Saint-Michel à Gerpinnes. Une cérémonie sera organisée par le CLEF Gerpinnes (Cercle Laïque Entente et Fraternité) à 11 h à la salle de couture, rue Schmidt, 1.

Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront ensuite reçus officiellement par l'Administration communale à la salle des fêtes, juste en face de l'église.

Voici la liste des jubilaires :

Noces de Platine - 70 ans de mariage

ISTAS Désiré – GENARD Simone - Gerpinnes
MICHAUX Emile – DORIGNAUX Mathilde - Acoz

Noces de Brillant - 65 ans de mariage

BOCCACCI Doménico – BASINI Maria - Gerpinnes
DELLAMORE Vittorio – MAGNABOSCO Ercolina – Joncret
MILIS Joseph – LOSSON Carmen – Villers-Poterie

Noces de Diamant - 60 ans de mariage

DARVILLE Georges – CARLIER Raymonde – Gougnyes
PIERANGE Omer – FEUILLIEN Adèle – Loverval
PAULY Albert – KIJRECWA Jedowkina – Loverval
BEAURAIN Robert – MOLOLETKO Luba – Gougnyes
TENRET André – WILLEMS Joséphina – Gerpinnes
HANNOT Fernand – TILMANT Irma – Gougnyes
TILMANT François – LITWINOWA Nina – Gerpinnes
THENIS Roger – FEDEZ Andrée – Loverval

DE MORI Eugène – GAUTOT Aimée – Acoz
VAN DORPE François – DE DONCKER Lucienne – Loverval
LESOIL Germain – FRANSART Reine - Gerpinnes

Noces d'Or - 50 ans de mariage

VILAIN Marcel – DELMOTTE Jacqueline – Loverval
JOMAUX Georges – BEGUIN Lucienne - Gougnyes
MARCHAL Michel – ANDRE Françoise – Loverval
UVIER Jean – MAYNE Fernande – Villers-Poterie
BACQ Jean – ADAM Marie-Thérèse – Loverval
GODFROID Maurice – BAVAY Elisabeth – Gerpinnes
GRÉGOIRE Alfred – DECRUYER Claire – Gougnyes
BOUVY Jacques – THOLLEMBECK Jacqueline – Gerpinnes
BLOCKMANS Paul – LOOSVELT Marina – Gerpinnes
BARA Evence – DE TEMMERMAN Agnès – Gerpinnes
HALÉ Camille – CAVILLOT Renée – Gerpinnes
ROYET Georges – GUION Monique – Gerpinnes
VERMEULEN Florent – JASMES Yvette – Villers-Poterie
SCHOONYANS Noël – VANDEMERGEL Claire – Villers-Poterie
SCHOEVAERTS Georges – DURIEUX Emilia – Loverval
FICHEROULLE Fernand – MERNIER Jacqueline – Loverval
BARA Jean – GYSEN Lucie – Loverval
HOUILLET Jean – CRAPPE Suzanne – Acoz
DUBUCQ Pierre – GILLION Edmée – Loverval
FACCO Robert – COSTENARO Brouna – Gerpinnes
FISCHER Oscar – DENDOOVEN Solange – Joncret
HERCOT Alphonse – LEFEVRE Liliane – Villers-Poterie
CARAMIN Michel – PARMENTIER Madeleine – Gougnyes
LENGLEZ André – DUMOULIN Monique – Loverval
BOGAERTS Lucien – KAMPS Josiane – Loverval
MARIQUE Jacques – HONOREZ Francine – Gerpinnes
VENTURA Vincenzo – TROPEA Catena – Gerpinnes
GAUTHIER Guy – VAN DE WIELE Arlette – Gougnyes
HENS Gilbert – DE SMET Anna – Gerpinnes
PLEVOETS Martin – MATHIEU Andrée – Joncret
CLOSE Fernand – WAXIN Huguette – Acoz
VANDERGUGTEN Roger – BRYNART Marie-Jeanne – Loverval
VERVONCK Lucien – GILLAIN Jacqueline – Loverval
VANDENBOSCH Amand – JOUET Annette - Gerpinnes

Toute erreur ou omission peut être signalée au Secrétariat communal au n° 071/50.90.50.

LE BUREAU DU P.P.P. EST HEUREUX DE VOUS COMMUNIQUER LES NOMS DES MEMBRES DU C.C.J. DE GERPINNES

Voici la composition :

Le Conseil Consultatif de la Jeunesse de Gerpinnes - 2005

Les Membres du Bureau C.C.J.:

Monsieur STAINIER Benjamin - Président
Mademoiselle RENO Kelly - Secrétaire
Monsieur BALSAT Thomas - Trésorier
Monsieur KINIF Anthony - Délégué
Monsieur MARCHAL Marcelin - Délégué
Mademoiselle BIALIK Floriane - Conseiller
Mademoiselle BROGNIET Mélanie - Conseiller
Mademoiselle CHRISTIAENS Amélie - Conseiller
Mademoiselle DOZSA Jennifer - Conseiller
Mademoiselle FAUVERGENNE Mélodie - Conseiller
Monsieur LECLERCQ Romain - Conseiller
Monsieur MONNOYER Gauthier - Conseiller
Mademoiselle NICOLAS Justine - Conseiller
Mademoiselle PAVAN Jessika - Conseiller
Monsieur VIVIER Laurent - Conseiller

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la cellule PPP de l'Administration communale de Gerpinnes au 071/50.90.29.

INTERESSE ?

Contactez la cellule P.P.P de l'Administration Communale de Gerpinnes au 071/50.90.29

CARNET ROSE

VANDENBERGH Loïs	Né le 12.04.2005	De Gerpinnes
GODFROID Charles André	Né le 12.04.2005	De Gerpinnes
SCIEUR Clément	Né le 14.04.2005	De Gerpinnes
MEAN Justine	Née le 24.04.2005	De Gerpinnes
MEAN Charlotte	Née le 24.04.2005	De Gerpinnes
LAMBERT Edouard	Né le 28.04.2005	De Gerpinnes
SANTANGELO Ilandro	Né le 28.04.2005	De Gerpinnes
VOUCHE Camille	Née le 29.04.2005	D'Acoz
CHEVALIER Hyppolyte	Né le 05.05.2005	De Gougnyes
LIENARD Charline	Née le 07.05.2005	D'Acoz
PIROTTE Simon	Né le 13.05.2005	De Loverval
ROY Alexy	Née le 14.05.2005	De Gerpinnes
BONCI Lou Timothée	Née le 20.05.2005	De Loverval
LACHAMBRE Lucy	Née le 23.05.2005	De Villers-Poterie
PALMIOLI Lucas	Né le 04.06.2005	De Loverval
LIESSE Louis	Né le 10.06.2005	De Villers-Poterie
MARLOT Noé	Né le 11.06.2005	De Gerpinnes
PECTOR Nolan	Né le 14.06.2005	De Gerpinnes
LORENT Tristan	Né le 15.06.2005	De Gerpinnes
AHN Gauthier	Né le 16.06.2005	De Gougnyes
BERTOZZI Matteo	Né le 16.06.2005	De Joncret
CREN Hugo	Né le 22.06.2005	D'Acoz
LAMBOT Nathan	Né le 22.06.2005	De Villers-Poterie
NGUENKAM Touko	Né le 23.06.2005	De Gerpinnes

Place aux Enfants

Découvrir, Ecouter, Exprimer.



DEVENEZ HÔTE D'UN JOUR

Faire découvrir l'univers du monde des adultes
aux enfants de 8 à 12 ansQUAND : LE 15 OCTOBRE 2005 AU MATIN

Qui peut être Hôte d'un jour ?

Les services publics

Le milieu associatif

Les commerçants

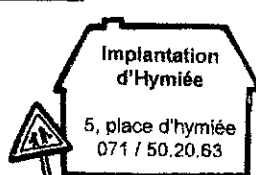
Les professions
libéralesLes artistes,
créateurs,...Les entreprises,
usines,...

Enseignement

Enseignement communal de Gerpinnes

Service de l'enseignement : 11, Avenue Reine Astrid 071 / 50.90.36

- Animations organisées par le Centre coordonné de l'Enfance chaque jour dès 06h30 jusqu'à 18h30.
- Activités prévues le mercredi après-midi
- Classes de dépaysement à partir de la 2ème année maternelle
- Choix de la seconde langue (anglais ou néerlandais) dès la 5ème année
- Gratuité des fournitures classiques
- Repas complets de qualité à prix modiques
- Transport scolaire.

Echevin de l'Enseignement :
Mme TOUSSAINT-VERDIN
Permanence
le samedi de 10 à 12 h.6 classes primaires
4 classes maternelles
Construction d'un bâtiment3 classes primaires
2 classes maternelles8 classes primaires
5 classes maternelles3 classes primaires
2 classes maternelles

Nature et environnement

CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- **Mardi** pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiee, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2005, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Assomption	Lundi 15/08/2005	Samedi 13/08/2005
Toussaint	Mardi 01/11/2005	Samedi 29/10/2005

B Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le 1^{er} lundi du mois pour les PMC (12 fois par an)
- le 2^{ème} lundi du mois pour le Verre (6 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Avril	Septembre	Octobre	Novembre
Sacs bleus PMC				
Tous les villages de l'entité	Lundi 01	Lundi 05	Lundi 05	Lundi 07
Papiers et cartons				
Tous les villages de l'entité	Lundi 08	Lundi 12	Lundi 10	Lundi 14
Verre				
Tous les villages de l'entité	—	Lundi 12	—	Lundi 14

DÉPÔTS VOLONTAIRES AU PARC À CONTENEURS

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tél.: 071/44.00.40). Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi. A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le lundi 15/08/2005, le mardi 16/08/2005, le mardi 01/11/2005 et le vendredi 11/11/2005.

POUR PLUS D'INFOS...

Pour en savoir davantage : - sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, **surfez sur www.fostplus.be** — sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs à conteneurs, la prévention et la gestion des déchets — **formez le numéro gratuit 0800/94234** ou **consultez le site Internet www.icdi.org**.



le magnolia



AFFILIÉ A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse. N° agrégation AA.77.717

L'été se termine l'automne va suivre et les travaux dans votre jardin se poursuivent et vous devez déjà songer à préparer l'hiver. Vous risquer de tomber sur un problème ou un choix qui vous tracasse. C'est pourquoi le cercle horticole existe, pour vous aider dans vos réflexions, vos choix et vos décisions.

Pour vous en rendre compte assister à une de nos conférences et vous serez convaincu qu'il vous reste beaucoup à apprendre.

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous. — Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne et la par la Direction Générale des Affaires Culturelle du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise.

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle :

Section de Gerpinnes : à 19h30 — Maison de Village de Gerpinnes - Flaches, rue Paganetti

- Le 09/09/05 — M. HANOTIER — Utilité des mauvaises herbes
- Le 14/10/05 — M. MATHEYS — Quelques insectes utiles au jardin

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

- Le 12/09/05 — M. HANOTIER — Utilité des mauvaises herbes
- Le 17/10/05 — M. MATHEYS — Quelques insectes utiles au jardin

Section de Villers-Poterie- Gougnyes : à 19h30 - salle « Vital Milis » - Rue des Presles 61.

- Le 14/09/05 — M. GODEAU — Quelques insectes utiles au jardin
- Le 19/10/05 — M. HANOTIER — Utilité des mauvaises herbes

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J. Piret.

- Le 09/09/05 — M. HANOTIER — Utilité des mauvaises herbes
- Le 24/10/05 — M. GODEAU — Quelques insectes utiles au jardin

Jusque le fin du mois de septembre vous pouvez toujours visiter le « JARDIN NATUREL PILOTE » de Gerpinnes — rue du Parc Saint-Adrien le samedi de 14 à 18h00. Ou pour les groupes sur rendez-vous au 071/502228

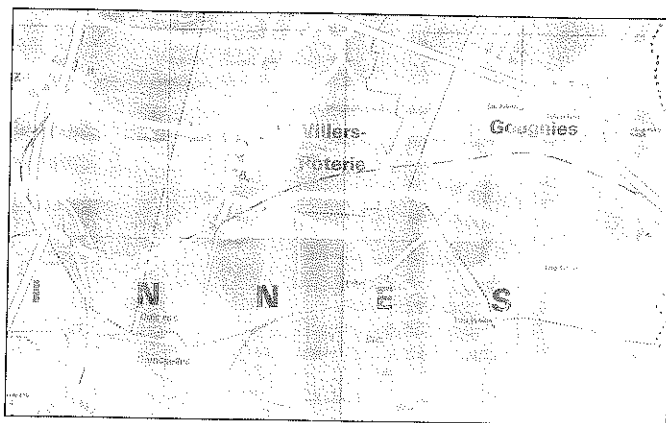
Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28.

UN RÉSEAU DE VOIES VERTES À GERPINNES !

Venez découvrir un écrin de verdure aux portes de Charleroi. Idéal pour les promenades en famille, ce réseau de voies vertes a été mis en valeur par des bénévoles (membres du Plan Communal de Développement de la Nature, de Gerpinnes-Environnement et d'associations de cavaliers) avec l'appui de l'Administration communale et de la Division de la Nature et des Forêts.

A terme, les initiateurs du projet souhaitent introduire un dossier Pré-Ravel... qui pourrait aboutir, pourquoi pas, vers un RAVeL digne de ce nom car comme le souligne le Guide du beau vélo de RAVeL (par A. Joveneau, F. Thiébaud, F. Hubin et D. Hubaut, Editions Luc Pire, Copyright 2005) : « Dans un avenir peut-être pas si lointain, la ville de Châtelet pourrait devenir le point de départ d'un important réseau de voies lentes dans la région, notamment grâce aux futurs chemins du rail (et donc Ravel...) que sont les anciennes lignes 137 (Acoz — Mettet) et 138 (Châtelet — Acoz — Gerpinnes — Florennes)... Pour la petite histoire, la ligne 137 fut inaugurée en 1887 lors d'une réception qui se fit en grandes pompes : tambours et fifres défilèrent dans les rues, suivis d'un peloton de grenadiers, le tout en présence des corporations de carriers et de métallurgistes ».



LANCEMENT D'UN PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ À FLORENNES, GERPINNES ET WALCOURT

Les communes de Florennes, Gerpinnes et Walcourt lancent conjointement un Plan intercommunal de Mobilité, afin de mieux atteindre, ensemble, un même objectif : améliorer la mobilité, la sécurité des usagers et le cadre de vie dans leurs communes. La phase d'étude a démarré par un état des lieux/ diagnostic de la situation dans les trois communes.

Un PCM : pour quoi faire ?

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) est un des outils que la Direction générale des Transports (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports) met en place en collaboration avec les communes de Wallonie pour proposer des solutions aux problèmes de mobilité et de sécurité routière sur leur territoire. Le PCM va bien au-delà des interventions sur la seule circulation des véhicules. Il prend en compte l'organisation de l'ensemble de l'espace public et les relations entre ses différents usagers : piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, deux-roues motorisés, automobilistes, poids lourds, trains, bus...

Communication et participation

Afin de mettre en place un PICM (Plan Intercommunal de Mobilité) adapté aux besoins des habitants et des usagers, les communes

souhaitent sensibiliser l'ensemble des acteurs de la mobilité, acteurs politiques, techniciens et citoyens, aux enjeux de la mobilité dans leurs communes. Elles ont décidé, avec la Direction générale des Transports, de mener, parallèlement au développement du Plan, une campagne de communication originale axée sur l'information et la participation, afin de faciliter l'intégration des différents aspects du Plan dans la vie de la collectivité et le quotidien de la population.

Les communes prévoient ainsi la création d'un logo de la mobilité propre à leur Plan Intercommunal, que l'on retrouvera lors des différentes actions liées à la mobilité dans les communes. Deux « Toutes Boîtes » originaux sont également programmés, pour informer une première fois la population de la phase de consultation à l'issue de la phase de diagnostic (octobre 2005), puis pour présenter les grandes lignes du contenu du plan et annoncer l'enquête publique (1^{er} semestre 2006). Des actions événementielles viendront agrémenter la campagne.

Les objectifs du Plan Intercommunal de Mobilité

Ces objectifs concernent la situation souhaitée à moyen et long terme en matière de déplacement des personnes et des marchandises, d'accessibilité pour chacun des modes de déplacement, de mobilité, de sécurité routière et de cadre de vie. Des problématiques communales et supra communales ont été identifiées. Le rôle des bureaux d'étude, en concertation avec les différents responsables du plan, sera d'en hiérarchiser les priorités et de proposer des pistes d'action.

Culture

Centre culturel de Gerpinnes Rue de Villers, 61 à Gerpinnes

Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83

Adresse électronique gerpinnesculture@skynet.be

Georges BRASSENS... en lumière à Gerpinnes en 2006.

Le Centre culturel de Gerpinnes célébrera en 2006, le 25^{ème} anniversaire de la disparition de Georges Brassens.

Diverses activités vous seront proposées dans le cadre de cette commémoration. Le point d'orgue en sera, fin octobre, un spectacle musical monté de toutes pièces pour l'occasion.

Des chansons de « Tonton Georges », connues et moins connues, seront présentées au public par des chanteurs, musiciens et comédiens amateurs.

Si vous aimez Brassens, la poésie, les beaux textes, le swing et le jazz, l'humour, la dérision, l'émotion et le spectacle et si vous vous sentez l'âme d'un(e) artiste, alors ne manquez pas cette occasion, et contactez le Centre culturel au 071.50.11.64.

15^{ème} stage d'aquarelle pour adultes

Du lundi 22 au samedi 27 août, le Centre organise son 15^{ème} stage d'initiation et de spécialisation à la technique de l'aquarelle. Ce stage animé par Roger Lorant, réputé, se déroule autant que possible en extérieur... "sur le motif"! Participation aux frais : 45 €.

Ateliers créatifs pour enfants de 4 à 10 ans : Été 2005

du lundi 22 au vendredi 26 août sur le thème « Tous en scène »

Le théâtre, porte ouverte sur l'expression... Pouvoir se dépasser, oser, imaginer, en un mot s'exprimer. Ateliers d'expression théâtrale et musicale, peinture, jeux, gourmandises.

Ces ateliers créatifs se déroulent au Centre culturel de 9 à 15 heures 30. Les frais d'inscription s'élèvent à 48 euros pour le premier enfant et 33 euros pour le frère ou la sœur. Le paiement confirme l'inscription. Il importe de réserver par téléphone avant tout paiement. Contact : 071.50.11.64

Avec la collaboration du service provincial de la jeunesse et du service des animations de la province du Hainaut.

A la découverte du Patrimoine funéraire de notre commune.

Par l'image, liée à la mort, qu'il véhicule, le patrimoine funéraire que

recèle nos cimetières est souvent méconnu. Il témoigne pourtant, paradoxalement, de la vie des populations de nos régions à travers les époques. Le Centre culturel organisera, en octobre ou novembre, avec la collaboration de la Région Wallonne, division du Patrimoine, un circuit de découverte du patrimoine funéraire à travers notre entité. Renseignements au secrétariat du Centre.

Une grande soirée "clips".

Une grande soirée "clips" sera organisée après les vacances d'été. De la musique et des vidéos sur grand écran pour une soirée de détente, d'amusement, de musique, de danse...

Renseignements au Centre.

Une exposition sur l'histoire de la lingerie féminine.

Le Centre culturel proposera du samedi 17 au dimanche 25 septembre une exposition consacrée à l'histoire de la lingerie féminine. Au delà de l'esthétique, cette exposition abordera aussi, par la présentation de l'évolution de la lingerie à travers les époques, l'évolution de l'image et de la place de la femme dans la société.

Cette exposition évoquera aussi les problèmes liés à la mondialisation de la fabrication textile et aux conditions de travail dans les nombreux pays de la planète où sont fabriqués des objets de luxe dont les travailleuses ne pourraient acquérir une seule pièce avec le salaire d'un mois de travail !

INTERNET, Comment ça marche? Nouvelles sessions

Le Centre culturel de Gerpinnes organise, à partir de septembre, de nouvelles sessions de ses cours de formation à l'utilisation d'Internet.

Outlook Express, comment ça marche? Mardi 6, 13 et 20 septembre de 18 à 20 heures.

eBay, ventes et achats aux enchères sur internet, comment ça marche? Mardi 4, 11 et 18 octobre de 18 à 20 heures.

Internet, comment ça marche? Initiation. Cours théoriques, jeudi 8 et 15 septembre de 10 à 12 heures; cours pratique un jeudi de 9 à 13 heures, à partir du 22 septembre.

Participation aux frais : 30 € par session.

En préparation : surfez sur le Web en sécurité et protégez vos enfants des dangers d'Internet : les virus, les chevaux de troie, les

spyware, les hoax... et les outils pour contourner ces "dangers" seront abordés dans un module court.

Renseignements et inscription au Centre.

La huitième exposition concours des artistes amateurs

se déroulera du samedi 26 novembre au dimanche 4 décembre 2005 en la salle Pouleur, rue des Ecoles à Acoz. Aquarelle, peinture, sculpture, photographie, dessins... Si vous créez en amateur dans l'une de ces techniques, cette exposition est faite pour vous.

Participation aux frais : 15 euros.

Inscriptions auprès du secrétariat.

Photocopies couleurs- service infographie

Le service infographie (réalisation d'affichettes, tracts, invitations...) est accessible à tous les groupements affiliés au Centre. Pour compléter ce service, le Centre culturel a fait l'acquisition d'un photocopieur couleurs.

Renseignements et tarif au secrétariat du Centre.

Et n'oubliez pas... Prêt de matériel, services publipostage, affranchissements rapides, pliage de folders... Tous ces services sont développés pour les groupements affiliés.

Visitez www.gerpinnes.tv

Le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

LEADER+ - LES ÉCHOS DU GAL

Rappel : La commune de Gerpinnes est associée depuis 2003 au sein du Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GAL). Le GAL mène des actions en faveur du folklore, du patrimoine, des paysages, des produits de terroir et du tourisme sur les communes de Cerfontaine, Florennes Gerpinnes et Walcourt.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets du GAL, n'hésitez pas à contacter l'un des chargés de mission au 071 32 36 60 ou par mail à info@entre-sambre-et-meuse.be

FOCUS SUR LE PROJET PAYSAGES

Parler de "paysages" en Entre-Sambre-et-Meuse paraît peut-être étonnant à beaucoup d'habitants de nos régions. Nos communes ne sont pas mondialement réputées pour des paysages majestueux de montagnes ou des vallées ombragées et romantiques, inspiratrices de grands peintres. Et pourtant, une diversité insoupçonnée de paysages vous attend à chaque tournant. Le Condroz, couvrant la majorité du territoire du GAL, offre un patchwork de bois, prairies et terres de culture. Son relief ondulé, marqué par des vallées creusées dans le calcaire et des crêtes souvent boisées, présente une grande variété de sites et offre des vues imprenables sur les silhouettes villageoises. A l'ouest du territoire, la Thudinie surprend par ses horizons sans fin, ses terres fertiles et ses imposantes fermes en carré. Au sud enfin, la Fagne contraste par ses terres plus pauvres dédiées à l'herbage, ses profondes forêts et ses villages en pierre calcaire. Cette variété constitue sans conteste un enjeu et un atout à valoriser pour le développement de nos communes.

Le bureau d'études ARPAYGE, désigné par le GAL en janvier 2005, analyse, étudie et scrute nos paysages. A la recherche des traces du passé, des évolutions actuelles et des prévisions futures. Car le paysage est le résultat d'une longue interaction entre l'homme et son milieu. L'agriculture de demain changera-t-elle nos paysages ? Comment les nouvelles constructions vont-elles faire évoluer la silhouette des villages ? Travaillant sur cette matière vivante, il nous paraît indispensable de nous demander quels paysages nous souhaitons transmettre en fait à nos enfants.

La fin du diagnostic est attendue pour le mois de septembre : cartes des entités paysagères, carte du relief, vues remarquables, points forts, points faibles, menaces. Mais le diagnostic s'intéresse aussi aux paysages intérieurs, ces ambiances que l'on retrouve au cœur

de nos villages, au détour d'une ruelle, aux abords d'une place publique.

Un premier échange sur le sujet avec les élus, les communes et les techniciens s'est déroulé le 17 juin à Florennes. Par le biais d'ateliers, de débats et d'une visite en car, les premiers éléments du diagnostic ont pu ainsi être partagés.

Prochaine étape : la présentation officielle du diagnostic et la définition des orientations et des actions à mener.

Une Enquête Paysage

"Je préfère ce paysage-ci". "Moi, cette vue-là". "Tu as vu le beau vallon" ? Dans le domaine des paysages, chacun porte un regard personnel, en fonction de son histoire, de ses centres d'intérêt. Difficile d'être objectif sur la question. Pour compléter le travail d'étude paysagère, une enquête a été lancée en parallèle au diagnostic posé par le Bureau ARPAYGE. « Quels sont pour vous les paysages les plus typiques qui marquent la région ? » « Quels sont les paysages les plus dégradés ? » Objectif ? Récolter une quarantaine d'avis issus de personnes actives sur le territoire : agriculteurs, animateurs socio-culturels, passionnés d'histoire, bénévoles actifs. De quoi constituer une belle brochette d'avis sur la question !

SAISON DES MARCHES FOLKLORIQUES 2005

Le 1er mai 2005 marquait l'ouverture de la Saison des Marches folkloriques riche de 35 événements sur le territoire du GAL. Saison mise en valeur cette année par une nouvelle campagne de promotion orchestrée par le GAL, en étroite collaboration avec les Centres culturels et ses partenaires: spot radio de mai à août sur Vivacité Hainaut et Vivacité Namur/Brabant wallon, affiches et dépliants en 3 langues présentant notre folklore et enfin un site Internet : www.entre-sambre-et-meuse.be. Les affiches et dépliants sont disponibles gratuitement dans les Offices du Tourisme et dans les Centres culturels partenaires.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITÉ depuis 1970...

Route de Philippeville, 76, 6280 Lovervall

E-mail : bibliogerpinnes@skynet.be Tél. : 071/43.76.55

www.loverval.be www.gerpinnes.be

Bus : E - 10 - 451. Stationnement dans la cour de l'ancienne école.

Libre accès le **mercredi de 15 à 17 heures** même pendant les vacances et sur rendez-vous. Service de prêt. **Location : 0 € 25 par livre et par quinzaine.** Inscription annuelle : 2 € 50

Feuillet de nouveautés mensuel. Conseils personnalisés. Prêt inter bibliothèques. Prêt aux personnes à mobilité réduite avec le CLEF

Café littéraire : le troisième vendredi du mois à 14 heures 30.

Infos : J. Gliszczynski 071/362477

Histoire locale. Musée des Sarrazins ouvert pendant les séances de prêt ou sur demande. Accès internet et photocopies (service limité).

Bénévoles et dons bienvenus.

Liens avec la vie associative, les « Amitiés lovervalloises » et l'Assemblée de quartier du Try d'Haies-Chênât... Voir aussi la rubrique culture dans le bulletin officiel de l'Entité.

Petites randonnées pédestres dans la région le **troisième samedi** du mois. Invitation à tous. Infos : P.Eloy 0474/719636

Du nouveau :

CLUB FARNIENTE :

Pour les 13-16 ans qui veulent découvrir des livres passionnants :

Le deuxième mercredi de chaque mois, de 18h.30 à 19h30 :

« la première » : le 14 septembre prochain.

Partager ses idées, ses préférences, ses coups de cœur...en discuter entre ados... pour en savoir plus : www.prixfarniente.be et www.liguedesfamilles.be

Encore une nouveauté : JOUER EN FAMILLE !

La Ligue des Familles propose une Ludothèque.
Dès octobre, vous pourrez emprunter des jeux de société pour tous, pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.
Contact : Jacqueline Loss 071.36.88.38 ou jacqueline.loss@scarlet.be

depuis 1991

LES RIBOTEURS

Invitation à tous : familles, passionnés... Troisièmes samedis du mois. Forêts, villes et campagnes, par monts et par vaux et par tous les temps, sur le réseau GR, par les transports en commun. Bien équipés sans désemparer. De 10 à 15 km. Culture et convivialité.
Infos : Jeanine 071/362477 ou Paul 0474/719636. Voir aussi www.loveral.be Et la bibliothèque de Loverval mercredi de 15 à 17 heures. **Prévenir** : un petit sms suffit.

- 20 août Loverval, 6, rue du Village, 9 heures. Bois du Cazier. Pique-nique. Retour par Le Noirchien.
- 10 septembre journée du Patrimoine. Le Moyen Age. Lobbes et Aulne. Départ Charleroi Sud gare 8 h 46. Pique-nique Charleroi-Sud bus 43 : 9 h 02. Le Martinet. Pique-Nique. Retour via Ravel et Métro...
- 17 septembre Charleroi-Sud 8 heures 46. Landelies. Arbre Unique. L'Espinette. Leernes. Ferme de la Forêt. Pique-Nique. Nouveau Philippe. Métro.

Depuis 1970

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Route de Philippeville, 76, Loverval Try d'Haies 071/437655
Bus 10, E et 451, stationnement dans la cour de l'ancienne école

Festivités

ASBL CONFRÉRIE SAINT HUBERT DE VILLERS-POTERIE



Programme des festivités de la Saint Hubert de Villers-Poterie - Dimanche 28 août 2005

- 10 heures 15 Accueil des cavaliers Prairie de la ferme-Château - rue de l'Eglise - Verre d'honneur à tous les cavaliers
- 10 heures 45 Départ du cortège accompagné de Sonneurs de Trompe - Dépôt de fleurs à la Chapelle Saint Hubert
- 11 heures 45 Messe sonnée en plein air à la prairie de la ferme-Château
- 12 heures 15 Bénédiction des chevaux et chiens
Remise d'un souvenir à chaque propriétaire
- 12 heures 30 Apéritif offert par la Confrérie Saint Hubert
- 13 heures Dîner champêtre avec ambiance musicale
- 15 heures 30 Démonstration canic
- 18 heures Envol d'une montgolfière avec deux gagnants de la tombola du jour

A partir de 13 H Animation pour les enfants : pêche aux cadeaux.

Entreprise Achille Dumont

Entreprise agricole
Plantage et ensilage maïs - semis
Ballottage et battage
Tous travaux agricoles

rue Tingremont 67 - 6120 Halinnes
Tél. 071 22 14 93

CAFE LITTERAIRE

Débat autour d'un livre de la bibliothèque
Le troisième vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 30
Prêt de livres. Invitation à tous

- 16 septembre 2005 La petite chartreuse de Pierre Péju
Jacqueline Trinteler
- 14 octobre Le bureau de l'heure de J.L. Outers
Jeanine Gliszczynski
- 18 novembre La transe des insoumis de Malika Mokkedem
Christiane Lardinois

Infos : Jeanine Gliszczynski 071/362477.

La bibliothèque et le musée des Sarrazins sont ouverts tous les mercredis de 15 à 17 heures.

LIVRES DE CITOYENS DE L'ENTITE DE GERPINNES

De Jean Delahaut, habitant Acoz Lausprelle:

Florilège de recettes wallonnes, Préface de Jacques Lanotte, Directeur Général des Affaires culturelles du Hainaut. De savoureuses recettes ancestrales, mais aussi des recettes réalisables par tous et toutes venant d'une cinquantaine de restaurants dont des gerpinois. Ed. Institut Jules Destrée, Charleroi. 25 Euros
Le beau doigt et autres histoires du bon vieux temps. Un recueil de cinquante nouvelles de chez nous, souvent humoristiques. Ed. Weyrich à Neufchâteau. 12 Euros.
Almanach gourmand de l'Ardenne, Illustrations de Pierre Weyrich. L'almanach tel qu'on le concevait il y a un siècle avec conseils jardinage, météo, fêtes, bonnes histoires et 75 recettes savoureuses commentées. Ed. Weyrich à Neufchâteau. 23 Euros
Ces livres sont en vente dans les librairies.



Un rayon de soleil, un nouveau chemisier, il n'en faut pas plus pour que les danseurs et musiciens du «Rigodon d'Augèze» organisent un retour aux sources au lieu-dit «Augèze» et sa fontaine Sainte Rolende, et s'y fassent «tirer en portrait» !

C'est dans cette explosion de couleurs qu'ils vous proposent désormais d'animer vos soirées, marchés artisanaux, mariages, anniversaires. Leurs musiciens (deux accordéons, une flûte, un violon, une clarinette basse), vous feront danser sur des airs de chez nous (valse, polka, mazurkas, scottishs) et d'ailleurs (an-dro, gavotte, bourrée, etc.).

Le 5 novembre 2005, le «Rigodon d'Augèze» organise un stage de danses bretonnes à la «Maison de Village d'Hymée». Vous y êtes cordialement invités.

Pour tous renseignements, téléphonez chez le président, Guy Hontoir, au 071/505995.



Stages 2005 Stages

Multisports

Tennis



Roller



Football



Hockey



Vélo



Basket



Baseball



AOÛT 2005
Du 22 au
26 août 2005

Contact :

Mr. Casagrande : 0475/92.37.35
Mr. Bogaerts : 0477/63.24.44
Ou l'Administration Communale de
Gerpennes: 071/50.90.29

Horaire : De 9 h 30 à 15 h 30

LIEU : LE TENNIS CLUB DE GERPINNES

Coût : 65 € (réduction pour les fratries)

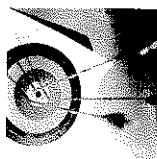
Garderie : De 8 h 00 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 00

Age : De 3 à 14 ans (3-6 ans, 6-9 ans, 9-12 ans, 12-14 ans)

Le P.P.P. de Gerpinnes en partenariat avec le tennis Club de
Gerpennes organisent plusieurs activités Multisports
pendant les vacances de juillet-août 2005

AdoSports

Du 22 au 26 août 2005



Tir à l'arc



Badminton



Tennis

Renseignement(s) et inscription

Administration Communale de Gerpinnes - Cellule P.P.P.

☎ : 071/50.90.29 - E.mail : vbaudouin@gerpinnes.be

Ed.responsable : A.Moreaux-Bernard, Echevin des Affaires Sociales

CAUTION

20€ /PERSONNE/ SEMAINE
(REMBOURSÉE EN FIN DE STAGE)

5€ / semaine pour les parents qui souhaitent une garderie le temps
de midi.

AGE

DE 10 À 18 ANS

Lieu

A définir ultérieurement

Horaire

De 8 h 30 à 10 h 30

De 10 h 45 à 12 h 45

De 13 h 30 à 15 h 30

**AU CERCLE DE TENNIS DE TABLE DE LOVERVAL**

Le Cercle de Tennis de Table de Loverval reprendra ses activités (saison 2005-2006) le vendredi 19 août à 19 heures en son local, salle communale du Try d'Haies, chaussée de Philippeville (en face du Brico), avec parking et entrée à l'arrière du bâtiment.

Les entraînements hebdomadaires ont lieu le mercredi de 18h30 à 22h00 (entraînements dirigés) et le vendredi de 19h00 à 22h00 (entraînements libres).

Le club est ouvert à toutes et à tous, adultes et enfants, moyennant une cotisation annuelle de 40 euros (affiliation à la Fédération, assurance et entraînements dirigés compris).

Pour permettre aux nouveaux de se familiariser avec le club, les deux premières séances sont gratuites.

Une SOIRÉE « PORTES OUVERTES » est programmée le mercredi 14 septembre à partir de 19 heures.

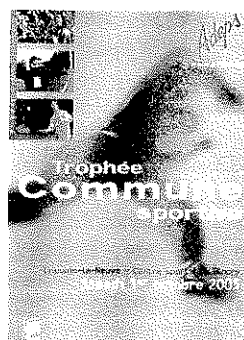
Renseignements complémentaires : Michel Monseur, président, 071/43.76.56, mich.monseur@skynet.be

CHALLENGE DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRESamedi 27 août 2005 - 5^e Challenge du Bourgmestre

Tournoi de tennis de table - Inscription gratuite

Salle des fêtes et des sports légers, Place des combattants à Gerpinnes-centre, Inscription à partir de 9h - Début du tournoi à 10h - Ouvert à tous les joueurs de tennis de table et à tous les habitants de l'entité Gerpinnoise (affiliés ou non). Restauration prévue

Souvenir offert à tous les participants - Centralisation des inscriptions chez Jean-Noël Del Puppo: Tél/fax 071 50 36 57

LE 1^{ER} OCTOBRE 2005 - 9^{EME} TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE CENTRE SPORTIF DU BLOCRY

Soutenu par, l'Echevin des sports Joseph MARCHETTI et le coordinateur Tomaso DI MARIA, 17 sportifs comprenant au minimum 3 dames et 2 jeunes âgés de 12 à 17 ans, tous domiciliés à Gerpinnes auront l'honneur de porter haut nos couleurs.

Les épreuves de l'équipe officielle sont:

✓ jogging, Vtt, Natation, Badminton (double), Mini-football, pétanque et tir à l'arc pour l'Echevin des sports.

Nous demandons à tous les habitants de la commune de Gerpinnes de venir soutenir

l'équipe officiel et surtout de participer aux épreuves " grand public " de manière à récolter un supplément de points pour notre commune.

✓ Les activités accessibles au grand public sont : Circuit de marche (5,10,15 et 20 km), parcours d'orientation (4,8,16 km), circuits de Vtt (15 et 30 km) jogging (10 km), natation + des initiations dans une vingtaine de disciplines sportives: squash, tennis, tennis de table, badminton, trampoline, aérobic, step, judo, athlétisme, golf, roller, tir à l'arc, base-ball, escrime, plongée, kayak, escalade...

LE DEPLACEMENT ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES SONT GRATUITES.

C'est l'occasion de passer une journée agréable en famille au sein de ce magnifique complexe.

Les personnes intéressées de participer activement sont priées de se faire connaître avant le 15 septembre 2005 auprès de :

✓ Madame Ben Abdellah 071/50.90.09

✓ Madame Viola 071/50.90.09

DANS LE CADRE DU PARRAINAGE GERPI-WING

Activités sportives le 27 septembre à la base aérienne de Florennes
Inscription gratuite !

RANDONNÉE CYCLO

Deux circuits en allure libre et en boucle de 40 et 80 km au départ de la base de Florennes. Départ entre 9 et 10h. Itinéraire fléché. Ravitaillement à mi-parcours à la salle communale de Gerpinnes, place des Combattants. Douches à votre disposition à l'arrivée.

MARCHE - JOGGING

Trois parcours de 5, 10 ou 20 km. Rassemblement à 8.15 à Florennes, départ en navette pour les 20 km à 8.30, départ à 9.00 pour le 10 km et départ libre pour le circuit de 5 km.

Il est possible de réaliser le parcours de 20 km sans le rassemblement à Florennes : vous vous arrêtez à Gerpinnes le matin, vous marchez et des navettes vous ramènent au soir.

Ravitaillements sur le parcours et douches à l'arrivée.

MOTO

Une ballade d'environ 100 km dans la vallée de la Molignée au départ (9h) de Gerpinnes.

Au départ : road-book, ticket boisson pour l'arrêt à Maredsous.

Souvenir à l'arrivée à Florennes.

REPAS

À l'arrivée : REPAS pour les participants et leur famille à la base de Florennes.

Entrée par le Corps de Garde de Florennes (itinéraire fléché).
Château gonflable pour les enfants et pétanque pour les plus grands !

Pour plus de renseignements :

Tél. : 071/31 49 46 - E-mail : tourisme.gerpinnes@skynet.be

Sandra Santilli - Office du Tourisme de Gerpinnes

Tél. : 071/31 49 46 - Fax : 071/31 41 91



R.C.I.T.
Ecole de tennis
LOVERVAL



Intéressé par la petite balle jaune ?

Envie d'imiter Justine, Kim, Olivier, Xavier, ...

Ou simplement envie de se divertir de façon ludique.

Alors, venez nous rejoindre nombreux.

L'école vous propose des cours, des stages

pour tout niveau et pour tout âge (de 3 à 18 ans).

Stage du 22 au 26 Août.

Rem : du 22 au 26 Août ; possibilité d'une activité VTT l'après-midi.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Hugues BEL-SACK au 0479/75.00.89 ou par mail : hugues.belsack@skynet.be

Folklore

MARCHE SAINTE ADELE DE FROMIEE

PROGRAMME

Samedi 6 août 2005

15 h 00 : Distribution des costumes

À partir de 18h : Barbecue Géant

Dimanche 7 août 2005 : PROCESSION S^{TE} ADELE

09 h 00 : Appel

10 h 45 : Prise du drapeau

11 h 00 : Messe

12 h 00 : Procession Ste Adèle à travers les rues du village

13 h 45 : Rentrée de la procession à l'Eglise

14 h 00 : Repas (gratuit pour les marcheurs, 9 € pour les accompagnants)

16 h 00 : Visite aux sympathisants et chez les Officiers

22 h 00 : Dislocation et remise des costumes

CORPS D'OFFICE : Sergent sapeur : Deville Dominique • Caporaux : Vanderwald Herman et Ancion Marc • Cantinière : Lambilotte Florence • Tambour major : Joris Jean-Pierre • Adjoint : Vanderwald Antoine • Cantinière : André Nathalie • Majors 1 : Bolle Jean-Pierre • Majors 2 : Michelet Christian • Majors 3 : Van Mollen Julier • Adjudant : Cosyn Robert • Infirmière : Ninin Claire • Officier des Voltigeurs : Joris Sébastien • Sergent : Detry Roger • Cantinière : Balon Audrey • Officier des Grenadiers : Dantinne Denis • Sergents : Mytrack Jules et Michelet Christophe • Cantinière : Mytrack Julie • Officier de la Dernière Guillite : Toussaint Frédéric • Sergent : Joris André • Cantinière : Thiry Barbara • Officiers Porte-Drapeau : Moreau Philippe & Moreau Vincent

MARCHE ST MARTIN DE VILLERS-POTERIE

PROGRAMME

Vendredi 12 août 2005

17 h 00 : Distribution des costumes à la salle des Fêtes (rue de Presles)

Samedi 13 août 2005

13 h 00 : A la salle des Fêtes Rassemblement des pelotons et distribution de poudre.

14 h 00 : Départ (rue de Presles)

14 h 30 : Prise du drapeau et remise des médailles.

Première décharge et périple dans les rues du village.

18 h 00 : Rentrée salle des fêtes.

Dimanche 14 août 2005

06 h 00 : Réveil et appel.

08 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.

09 h 00 : Départ de la Procession et salves d'honneur aux chapelles – défilé avec les groupes invités et la Fanfare Royale de Berzée.

11 h 30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Presles).

12 h 00 : Rentrée de la procession à l'église.

15 h 00 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Châtelet).

17 h 45 : Bataillon Carré (plaine Quartier des Nations)

20 h 00 : Rentrée (salle des fêtes).

Lundi 15 août 2005

08 h 00 : Réveil et appel.

08 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.

08 h 45 : Départ.

09 h 15 : Messe militaire.

Rentrée du drapeau à l'église.

10 h 00 : Défilé dans les rues du village et visite aux Officiers.

Vers 22 h : Rentrée aux flambeaux (rue de Presles) puis retraite devant la salle des fêtes.

CORPS D'OFFICE : Sergent sapeur : GIAVARINI William • Adjoints : GIAVARINI William Junior et Marvin • Caporal Sapeur : MOUNY Jean-Claude • Tambour major : VANDENAMEELE Michel • Adjoint : DUTERNE Tristan • Majors 1 : JACQMIN Maurice • Majors 2 : MARIQUE José • Majors 3 : ENGELS Ronald • Majors 4 : DE PAULI Fabrice • Adjudant 1 : DUMONT Ludovic • Adjudant 2 : NENIN Thierry • Adjudant 3 : BASTIEN Bernard • Adjudant 4 : SPRIO Antonio • Officier Porte-drapeau : DUTERNE Jean-Marc • Officier Porte-drapeau adjoint : PECORA Marco • Petits Officiers sous le drapeau : DUTERNE Frédéric - JACMIN Tristan - LECHIEN Christophe • Officier des zouaves : VANDERBORGHT Thierry • Adjoint : VANDERBORGHT Erwin • Caporal des zouaves : GRODZINSKI Stanislas • Officier tromblon : COLLART Robert • Adjoint : UVIER Damien et HITTELER Philippe • Officier des grenadiers à cheval : COPPENS Henri • Adjoint : SCHOONYANS Steve • Cantinière des sapeurs :

VAN VELTHEM Marie • Petites cantinières des sapeurs : DE PAULI Laura, FRANCOTTE Malissia, ESCLAVONT Cassandra et NENIN Justine • Cantinière de la batterie : JACQMIN Clarence • Petites cantinières sous le drapeau : LISON Mélanie, DUBOIS Coralie, DUTERNE, Alexandra et VANDENAMEELE Maritie • 1^{ère} cantinière des zouaves : MONTAGNER Laetitia • 2^{ème} cantinières des zouaves : MONTAGNER Melinda • Petites cantinières des zouaves : EVRAERT Lesly, LAFFINEUR Amandine, OLIVIER Océane, ERNEST Elisa et DELATTE Hillary • 1^{ère} cantinière des tromblons : HALLET Liliane • 2^{ème} cantinière des tromblons : SPRIO Gladys • Petites cantinières des tromblons : JACQMIN Ophélie, REGAUS Camille, JACQUES Julie, SPRIO Sarah, COLLART Laurie, TSCHIR Margaux et BROUILLARD Laurine • 1^{ère} cantinière gren. à cheval : RIMBAUT Véronique • 2^{ème} cantinière gren. à cheval : VOLLEN Wendy • Petite cantinière gren. à cheval : COPPENS Isabelle • Vivandières : SERWY Georgette, DELATTE Magali, LONNOY Caroline, SCHOONYANS Christine et LACROIX Patricia

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO DE LAUSPRELLE

PROGRAMME

Vendredi 19 août 2005

18 h 00 : Distribution des costumes.

Samedi 20 août 2005

20 h 00 : Bivouac à l'église de Lausprelle.

Dimanche 21 août 2005

05 h 30 : Réveil dans les rues du hameau.
08 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local.
08 h 45 : Tour de la place – Premières décharges – Remise des médailles.
09 h 15 : Départ de la Compagnie pour Acoz centre.
13 h 30 : Défilé avec la Compagnie d'Acoz centre sur la place – Décharges et évolutions militaires - Dislocation et repos.
15 h 45 : Rassemblement des Pelotons escortant St Roch, au local.
16 h 15 : Halte en l'église de Lausprelle, suivie du départ de la Procession pour la rentrée à l'église d'Acoz.
17 h 30 : Rentrée à Acoz centre.
21 h 30 : Retour au hameau.

Lundi 22 août 2005

09 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local.
10 h 00 : Messe militaire - Après la messe : salves d'honneur, défilés et évolutions militaires dans les différents quartiers du hameau.
22 h 30 : Cassage du verre au local de la Marche.

Mardi 23 août 2005

13 h 00 à 17 h 00 : Remise des costumes.

CORPS D'OFFICE : Adjudant-Major : Eric BRUNELLE • Adjudants : Grégory VANDERBRACHT et Gauthier MULKENS • Tambour-Major : Xavier MULKENS • 1^{er} Major : Mickaël DELL'AMORE • 2^{ème} Major : Yohan LAMY • 3^{ème} Major : Stéphane LAMY • Officier payeur : Guy BRIHAYE • Sergent-Sapeur : Jean-Marc MULKENS • Petit Sergent-Sapeur : Nicolas FEYERS • 1^{er} Officier Porte-Drapeau : Michel PAQUES • 2^{ème} Officier Porte-Drapeau : Emidio CARUSI • Petit Officier Porte-Drapeau : Antoine HUBERT • Officier des Grenadiers : Marc BRIHAYE • Petit Officier des Grenadiers : Sylvain BRIHAYE • Porte-Drapeau des Grenadiers : Pierre-Jean-Philippe HUBERT • Officier des Tromblons : Marcel RIMBAUT • Petit Officier des Tromblons : Mickaël RIMBAUT • Officier des Chasseurs : Axel BAYET • Sgt Sapeur du Génie de la Garde : Christophe VANDEREUS • Officier des Artilleurs : Bernard GAUTOT • Petit Officier Artilleurs : Aymeric HENRARD • Cantinière des Sapeurs : Mireille ABSIL et Laurie SERGI • Cantinière Porte-Drapeau : Roxane DESQUESNE • Cantinière des Grenadiers : Nathalie ROBERT, Céline HOSPEL, Nathalie DECHAMPS • Cantinière des Tromblons : Céline BODSON et Alicia VISCONTI • Cantinière des Chasseurs : Anne-Françoise DELL'AMORE • Cantinière des Artilleurs : Pauline DUPONT • Cant. Sapeurs du Génie de la Garde : Christelle PITSEYS • Lavandières : Maïté BLONDIAU, Doriane BOEMBEKE, Marie RENVERSEZ & Aurélie VISCONTI

COMITÉ CIVIL 2005

Président d'Honneur : Léon PARIS • Président : Michel ROBERT •

Vice-Président : Paul SANDRI • Secrétaire : Bernard GAUTOT • Secrétaire adjoint : Jean-Marie CHEVALIER • Trésorier : Rudy DECAMPS • Trésorier adjoint : Guy BRIHAYE • Membres : Mireille ABSIL, Roland ABSIL, Jean-François BOLLE, Eric BRUNELLE, Jean-François CHEVALIER, Nathalie DECHAMPS, Jean-François HOSPEL, Yohan LAMY, Bernard MULKENS, Jean-Marc MULKENS, Xavier MULKENS, Pascal VANDERBRACHT • Marraine du Drapeau : Mme ROBERT-DESPAS • Parrain du Drapeau : M. Jean-François HOSPEL

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO D'ACOZ

PROGRAMME

Lundi 15 août 2005

14 h 30 : Sortie du corps d'office avec batterie

Samedi 20 août 2005

19 h 30 : Brillant concert par la Fanfare Royale d'Acoz (place de l'Eglise) En cas de mauvais temps, en la salle Pouleur.

Dimanche 21 août 2005

5 h : Réveil en batterie dans les rues du village.
7 h : Appel des officiers.
9 h : Rassemblement de la Compagnie (Café « El Coqui »).
9 h 15 : Dépôt de fleurs au monument (Rue de Moncheret).
9 h 30 : Remise des décorations par la Compagnie (place de l'Eglise).
10 h 15 : Arrivée de la Compagnie de Lausprelle.
11 h : Départ de la procession escortée des deux Compagnies. (rue St-Martin, rue des Ecoles, Salve, Rue de la Raguette, Salves à la Chapelle Saint-Frégo et entrée au hameau de Lausprelle vers 13h).
17 h 30 : Appel et rassemblement au quartier de la gare.
18 h : Départ de la première Compagnie.
18 h 45 : Salves à la chapelle Saint-Roch (Rue de Moncheret).
19 h : Salves au château d'Acoz.
20 h : Rentrée solennelle en l'église Saint-Martin. Salut en l'honneur des deux saints.

Lundi 22 août 2005

9 h : Rassemblement de la Compagnie (café « El Coqui »).
9 h 30 : Messe militaire en l'Eglise Saint-Martin.
Après la messe : Salves sur la place et visite chez les Officiers. Repos de midi (dîner offert à tous les Marcheurs à la salle Pouleur).
15 h : Rassemblement de la Compagnie.
Evolutions militaires dans les différents quartiers du village.
22 h : Retraite militaire avec tambours et fanfare (départ du café « El Coqui ») Diverses évolutions sur la place communale avec le dernier feu roulant.

CORPS D'OFFICE : Adjudant – Major : Jean-Claude NEUMANN • Premier Major : Philippe CHERMANNE • Deuxième Major : Didier CHERMANNE • Troisième Major : Sébastien STRUYVEN • Premier Adjudant : Benoît BEAURIR • Deuxième Adjudant : Denis VANDEPUT • Sergent-Sapeur : Marc LEFEVRE • Petit Sergent-Sapeur : Geoffrey BEAURIR • Caporal Sapeur : Nicolas RONDELEZ • Cantinières des Sapeurs : Delphine CHERMANNE et Marie ALEXANDRE • Tambour-Major : Damien-Pierre BAYET • Petit Tambour-Major : Kevin ZIZZO • Cantinière de la Batterie : Stéphanie NEUMANN • Cantinières de la Fanfare : Stéphanie LAMBERT et Corinne TOUSSAINT • Porte-Drapeau : Damien CHERMANNE et Martin DEBAST • Gardes au Drapeau : Benjamin TAUBMANN • Capitaine des Grenadiers : Cédric ABRASSART • Lieutenant des Grenadiers : Geoffrey PIRSON • Petit officier des Grenadiers : Thomas VANDEPUT • Cantinières des Grenadiers : Séverine STRUYVEN et Aurélie BEAURIR • Capitaine des Voltigeurs : Philippe GEBKA • Petit Officier des Voltigeurs : Jérémy CHIF • Sergent des Voltigeurs : Michaël ROUET • Cantinières des Voltigeurs : Audrey EVRARD, Jennifer DOZSA, Daisy ZIZZO et Mélissa ZIZZO

COMITÉ : Président : Philippe CHERMANNE • Vice-Président : Jean-Claude NEUMANN • Trésorier : Benoît BEAURIR • Secrétaire : Marc LEFEVRE • Délégué à l'Association des Marches de l'E.S.M. : Jules GUILLAUME

MARCHE ST HUBERT DE LOVERVAL

PROGRAMME

Lundi 29 août 2005

19 h 00 : Salle communale de Loverval (rue Charon) :
Prise des mesures et inscriptions.

Jeudi 1 septembre 2005

20 h 00 : Au chapiteau (plaine du Calvaire Try d'Haies) :
Distribution des costumes (Attention : 18 h 00 pour la
jeune Marche).

Vendredi 2 septembre 2005

21 h : Au chapiteau : « LES GRANDS SUCCES DU ROCK »
avec « PIM'S CAKE » + Surprises (P.A.F. : 5 ff).
22 h : Ouverture officielle des festivités par les autorités
communales.

Samedi 3 septembre 2005

08 h 30 : Sortie du Corps d'Office.
Cérémonie d'Hommage à la pelouse d'Honneur.
Honneurs aux Autorités.
21 h 00 : Au chapiteau : « NOSTALGIE DANCE » - Soirée
dansante « Année 70-80 » (P.A.F. : 3 €).

Dimanche 4 septembre 2005

30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA JEUNE COMPAGNIE

06 h 00 : Réveil.
07 h 50 : Appel.
08 h 15 : Rassemblement et départ des Compagnies (place
Raymond Brimant).
08 h 45 : Prise des drapeaux en l'église Saint-Hubert.
Cérémonie d'Hommage au Monument aux Morts.
09 h 15 : Première décharge officielle.
Remise par les Autorités Communales des médailles de
5, 10 et 25 ans de marche.
10 h 00 : Messe militaire en l'église Saint-Hubert.
11 h 00 : Départ de la procession avec la participation de la
Fanfare Royale d'Acoz.
Itinéraire : Allée Saint-Hubert, rue de Loverval, avenue
Solvay, route de Philippeville, allée des Lacs.
11 h 45 : Arrivée au rond-point du Chéniat.
Salve-Repos.
12 h 15 : Allée du Grand-Chéniat, allée des Templiers, allée N-D de
Grâce, rue du Calvaire.
12 h 45 : Rentrée à la chapelle du Calvaire.
Salve - Dislocation.
15 h 00 : Rassemblement des Compagnies au Calvaire
(chapiteau), départ par la rue de la Joncquière
15 h 15 : Bataillon carré - Revue des troupes, rue de la Joncquière.
16 h 15 : Reprise de la Procession, rue de la Joncquière, rue du
Calvaire, rue du Village, allée des Sports, rue de la
Blanche Borne, rue de la Brasserie.
18 h 00 : Rentrée de la procession en l'église St Hubert.
Salves et Aubade à la tribune d'honneur.
18 h 30 : Bivouac à la place Maurice Brasseur et alentours.
(Barbecue et buvettes).
21 h 00 : Retraite aux flambeaux, départ place Brasseur, rue de la
Brasserie, rue de la Blanche Borne, allée des Sports, rue
du Village, rue du Calvaire, chapiteau. Grand Bal de la
Marche avec l'orchestre "Amicalement Vôtre" (P.A.F. : 3 €).

Lundi 5 septembre 2005

19 h 30 : Au chapiteau, Soirée Lovervaloise (stands de
dégustation) - Animation : D'J SAM (entrée gratuite).

Mardi 6 septembre 2005

Rentrée des costumes de 17 h 30 à 19 h 30 en la salle communale de
Loverval (rue Charon).

CORPS D'OFFICE

Adjudant Général : Pierre CAUDRON • Adjudant : Christophe COUTY •
Adjudant des Tireurs : Freddy DEMARET • Officier payeur : Marc BRU-
NEE • Officier payeur adjoint : Jean-Pierre CROISEZ • Officier de l'Escorte
à cheval : Aurélie VISCONTI • Sergent-Sapeur : Bertrand BAURIN •
Caporal-Sapeur : Place vacante • Cantinières des Sapeurs : Marie-Claude

DUTERNE, Antoinette PETIT, Isabelle HUBLET, Jessy SZLACHTA •
Responsable des Infirmières : Céline GESNOT • Sergent des
Grognauds : Bruno DELAVIE • Caporal des Grognauds : Place vacante •
Cantinières des Grognauds : Bernadette SAUVAGE, Sophie DEPRET •
Responsable des Vivandières : Anita DEGLAS • Tambour-Major : Pierre
COLLART • Major à cheval : Claude DRUAUX • Officier Porte-Drapeau :
Vincent DEGLAS • Officier des Gendarmes : Bernard NISOT • Sergent
des Gendarmes : Jean-Marc SARTORI, Fabian PACIFICI • Cantinières des
Gendarmes : Elodie COLLART, Anne-Catherine JONIAUX • Officier de
l'Ecole de Fontainebleau : Mathieu MARCHAL • Sergent de l'Ecole de
Fontainebleau : Sébastien RIVIERE • Cantinières de l'Ecole de
Fontainebleau : Emilie CAUDRON, Florence GESNOT • Officier des
Grenadiers : Philippe MARCHAL • Sergent des Grenadiers : Guy TAVER-
NIER • Cantinières des Grenadiers : Muriel VIERSET, Caroline COUTY •
Officier des Canonnières : Cédric de LONGUEVILLE • Sergent des
Canonnières : Jean-Philippe MONETTE & François GHISLAIN • Sergent
du Canon : Frédéric HONTOIR • Cantinières des Canonnières : Aude
PATERNOSTER, Anne UREEL, Anne-Françoise BAUDUIN, Marie-Noël
FONTAINE • Officier des Artilleurs : Jean-Pierre VERHEIDEN • Sergents
des Artilleurs : Olivier LEDUC, Benjamin PETIT • Sergent dernière Guérite
: Gérard COLLART • Cantinière des Artilleurs : Jacqueline LEMAIRE •
Officier Cavalerie : Marcel LIBERT • Officier adjoint Cavalerie : Marie-
Laure FOKAN • Cantinière de la Cavalerie : Hélène FRERE

JEUNE COMPAGNIE

PROGRAMME

Samedi 27 août 2005

10h00 : Départ de la Compagnie du café des 4 chemins
Défilé dans les rues du village
13h00 : Retour au café des 4 chemins
14h30 : Départ du café des 4 chemins et défilé dans le hameau
des Flaches
16h00 : Prise du drapeau en l'église St-Ghislain des Flaches
16h15 : 1^{ère} décharge en l'honneur de St-Ghislain (face au
monument St-Ghislain) et dépôt de gerbe de fleurs
20h00 : Dislocation du groupe

Dimanche 28 août 2005

07h00 : Réveil au départ du café des 4 chemins
09h00 : Rassemblement de la Compagnie au café des 4 chemins
10h30 : Messe militaire en l'église St-Ghislain des Flaches
12h00 : Retour au café des 4 chemins
14h00 : Départ de la procession du café des 4 chemins
16h30 : Décharge à la vieille place (Bertransart)
16h45 : Rentrée solennelle (départ vieille place et arrivée à
l'église St-Ghislain)
17h30 : Remise du drapeau et décharge
18h00 : Arrivée au café des 4 chemins et 1^{er} cassage du verre.

Après le cassage du verre : sortie du nouveau Corps d'Office
Le tonneau de la cantinière a été offert par DOGOT Frères de
Gerpennes.

Appel à tous les enfants et parents de 8 ans à 88 ans.

Renseignement : Luigi TESTA 0478/386.696.

Magali LISSANDRO 0472/709.186.

CORPS D'OFFICE : Adjudant : Nicolas CARUSI • Officier Payeur : Valentin
VAN BELLINGHEN • Responsables de la Jeune Cie : Catherine COLLART,
Hannelore MICHOTTE • Officiers d'Encadrement : Francine MATHIEU,
Geneviève LEMAIRE, Fabienne DEHON • Porte-Emblème : Marie VAN-
HOLLEBEKE • Sergent-Sapeur : Jérémy VANDERBERKEN • Caporal-
Sapeur : Quentin VAN BELLINGHEN • Cantinière des Sapeurs : Caroline
MICHOTTE, Grenadine PIRSON, Alix VAN WALLENDIAEL • Tambour-
Major : Arnaud COLLART • Officier Porte-Drapeau : Corentin BINON •
Officier des Gendarmes : Jordan GILIOLI • Cantinières des Gendarmes :
Annelise VANHOLLEBEKE, Emilie ABBEEL, Anaïs BOISDEQUIN •
Officier des Canonnières : Jonathan DEWINT • Cantinières des Canonnières
: Mélanie FOURNEAU, Laurence DEPRET, Caroline DEPRET
COMITE : Le Président : Luigi TESTA • Le Vice-Président : Pierre
DOGOT • La Trésorière : Magali LISSANDRO • Le Secrétaire : André
VAN DEN BERGH